

RÉDACTION ET BUREAU D'ABONNEMENTS

Lausanne, Rue de St-François 20. On s'abonne, en Suisse, en Allemagne et en Autriche, dans tous les bureaux de poste. Les abonnements partent du 1^{er} ou du 15 de chaque mois.

Table with 3 columns: Location, Duration, Price. Rows: Suisse (1 an, 6 mois, 3 mois), Union postale.

GAZETTE DE LAUSANNE ET JOURNAL SUISSE

FONDÉ EN 1799

ANNONCES

HAASENSTEIN & VOGLER

Lausanne, Place de la Palud 24

Montreux, Vevey, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, Saint-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall, etc.

PRIX DES ANNONCES

Pour l'étranger... 25 centimes la ligne. Pour la Suisse... 20 centimes la ligne.

Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LAUSANNE, 1^{er} août 1891.

Six siècles.

Ce soir, à 7 heures, du Léman au lac de Constance, du Rhin au Ceresio, dans le plateau suisse où forêts et champs ondulent, comme dans les vallons les plus reculés des hautes Alpes sur lesquels déjà s'étendra l'ombre des glaciers géants, les cloches de toutes les villes, de tous les villages, de tous les hameaux, se mettront en branle, à la fois graves et joyeuses.

Il n'y aura alors dans notre patrie, si diverse par le langage, les mœurs et la foi, qu'un cœur et qu'une âme.

A ce moment solennel tous sentiront monter dans leur poitrine un même élan de fierté pour les hauts faits des aïeux, — de reconnaissance envers le Tout-Puissant qui a protégé la Suisse et l'a conservée, — d'amour pour ce patrimoine que six siècles nous ont transmis, — et d'espoir pour son avenir.

C'est une bonne et pieuse pensée qu'on a eue de mettre partout aujourd'hui les enfants suisses au premier plan. La fête que nous avons le privilège de célébrer, ne reviendra pour aucun d'entre eux. Qu'ils en gardent le souvenir et le transmettent à leurs neveux comme celui d'un jour où ils ont senti grandir dans leur cœur le respect et l'amour de la mère commune et le sentiment de la solidarité de ses fils.

Jamais encore, dans le passé, cet anniversaire du 1^{er} août 1291 n'a été célébré. Certes, à chacune de ces six étapes d'un siècle, les Confédérés auraient pu regarder en arrière dans leur histoire avec un légitime orgueil. Mais jamais, semble-t-il, ils n'auraient pu fêter ce jour solennel dans de meilleures conditions.

En 1291, c'était quinze jours après la mort de Rodolphe de Habsbourg, quand les pères d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald jurèrent de se prêter main-forte pour la défense de leurs biens et de leurs droits contre quiconque les aggraverait. Il ne s'agissait encore de créer rien qui ressemblât à une souveraineté d'ordre politique, mais uniquement de faire face ensemble contre les dangers dont tous étaient menacés par l'anarchie générale dans l'empire d'Allemagne.

Si, le 1^{er} août 1291, les arrière-neveux de ceux qui signèrent cette primitive alliance s'étaient réunis pour en fêter le siècle accompli, ils auraient eu déjà bien des sujets de joie et de fierté. Ils étaient restés jusqu'alors fidèles à la foi jurée. Ils avaient secoué le joug de l'Autriche. Ils avaient inscrit dans les fastes de leur pays les noms glorieux de Morgarten, de Sempach et de Nœfels. Cette alliance rudimentaire de trois pauvres vallées des Alpes, était devenue une vraie confédération. Aux cantons primitifs étaient venus se joindre Lucerne, Zurich, ville déjà renommée par ses arts, Zoug, Glaris et Berne, la puissante cité dont les armes s'élevaient redoutables bien loin vers l'occident et avaient mis en déroute à Laupen les seigneurs jaloux de sa puissance.

Quel centenaire n'auraient-ils pas pu célébrer au Grütli après ce premier siècle héroïque et fécond! Et cependant le ciel était sombre. Zurich allait rompre avec ses frères, s'allier à l'Autriche et provoquer une douloureuse guerre civile!

La deuxième fête séculaire serait mal tombée. Les confédérés traversaient une période de malaise, qui suivait de près l'époque la plus glorieuse de l'histoire suisse. Nos aïeux étaient à l'apogée de leur gloire militaire. Ils avaient vaincu les Bourguignons et les Milanais. Grandson, Morat, Nancy, Giornico avaient porté leur renommée dans toute l'Europe. Partout on se disputait leurs soldats, et les trésors affluaient dans leur pays jadis austère et pauvre. A la voix de Nicolas de Flüe, Fribourg et Soleure avaient été admis dans l'alliance fédérale. Il y avait alors dix cantons. L'Argovie, la Thurgovie, la vallée d'Ossola, la Léventine avaient été conquises. Mais la discorde régnait un peu partout. Peu après Waldmûnster, le vainqueur de Morat, Theilig, le vainqueur de Giornico, avaient péri par la main du bourreau. Les Etats-Campagnards étaient en pleine lutte contre les Etats-Villes, et si glorieux que fussent les souvenirs de la veille, il eût été difficile aux Suisses de les célébrer d'un seul cœur le 1^{er} août 1491.

1591 trouvait l'ancienne confédération des treize cantons complétée par la venue de Bâle, de Schaffhouse et d'Appenzel; les baillages italiens (le Tessin d'aujourd'hui) et le pays de Vaud étaient conquis. De grandes révolutions s'élevaient à l'horizon: Une révolution extérieure d'abord: la période militaire était close. Après les guerres de Souabe et les guerres d'Italie, après Dornack et Novare, les Suisses « libérateurs du St-Siège », avec le cardinal Schinner, avaient vu leur puissance guerrière et leur rôle européen abattus par François 1^{er} sur le champ de bataille de Marignan. Et, depuis soixante-seize ans, ils se contentaient de servir glorieusement dans les armées de leur vainqueur, qui, séduit par leur indomptable vaillance, avait conclu avec eux un traité d'amitié perpétuelle que les siècles devaient respecter. Mais les préoccupations étaient ailleurs. Les haines religieuses étaient à leur paroxysme. Deux fois

déjà les confédérés en étaient venus aux mains. La plus sauvage intolérance sévissait partout: dans les cantons catholiques, les protestants étaient livrés au glaive; dans les cantons protestants, c'étaient les catholiques qui montaient à l'échafaud. La Confédération paraissait perdue et les six cantons restés attachés à l'Eglise romaine venaient justement de conclure un Sonderbund, la Ligue d'or ou Ligue Borromée, placée directement sous la protection de Philippe II d'Espagne. Qu'attendre de la fraternité fédérale dans de telles conditions?

En 1691, la Suisse était un peu moins désunie. Les dangers que les guerres de religion avaient fait courir à l'indépendance du corps helvétique étaient écartés. Mieux encore, les liens nominaux qui rattachaient la Confédération à l'empire d'Allemagne avaient été définitivement tranchés par le traité de Westphalie et, dans ce quatrième siècle de son histoire, la Suisse était devenue un Etat absolument indépendant. Mais la lutte de Louis XIV et de Guillaume III ébranlait toute l'Europe. Trente mille soldats suisses couvraient la frontière que des milliers de réfugiés de la révocation de l'édit de Nantes avaient franchie cinq ans auparavant. Les gouvernements aristocratiques étaient partout à leur apogée et avaient cruellement réprimé les tentatives des paysans et des bourgeois pour s'émanciper.

Ce n'était pas encore la révolution, en 1791, mais elle était aux portes, et la vieille Suisse allait être bouleversée de fond en comble. La France avait donné le signal. Les idées nouvelles gagnaient peu à peu les esprits. Les conjurations se succédaient coup sur coup. Les pays sujets s'agitaient. Les oligarchies souveraines se sentaient vacillantes et la désaffection grandissait...

Reprenez ces dates. Comparez-les à l'époque actuelle. Les nuages qui voilent notre horizon supportent-ils un rapprochement avec les tempêtes qui sévissaient ou qui menaçaient à chacun de ces précédents siècles? La Suisse a connu des époques plus prestigieuses et plus héroïques. Aucun jubilé ne l'eût trouvée plus grande, plus prospère, plus indépendante, moins désunie. Rien ne réconcilie avec le présent comme l'étude du passé. Rien ne met mieux dans leur véritable perspective les luttes et les antagonismes qui nous affligent aujourd'hui. Rien ne dispose davantage à la confiance et à la joie.

Soyons fiers de notre grande histoire. Mais sachons rendre grâce du présent au Dieu qui a guidé notre patrie à travers de si redoutables écueils. Il saura bien la garder des dangers qui paraissent nous menacer aujourd'hui.

LE PACTE DE 1291.

« Au nom du Seigneur, Amen. C'est chose honorable et profitable au bien public, de consolider les traités dans un état de paix et de tranquillité. Soit donc notoire à tous que les hommes de la vallée d'Uri, la commune de la vallée de Schwytz et la commune de ceux de la vallée inférieure d'Unterwald, considérant la malice des temps et à l'effet de se défendre et maintenir avec plus d'efficacité, ont pris de bonne foi l'engagement de s'assister mutuellement de toutes leurs forces, secours et bons offices, tant au dedans qu'au dehors du pays, envers et contre quiconque tenterait de leur faire violence, de les inquiéter ou molester en leurs personnes et en leurs biens.

Et, à tout événement, chacune des dites communautés promet à l'autre de venir à son aide en cas de besoin, de la défendre, à ses propres frais, contre les entreprises de ses ennemis, et de venger sa querelle, prêtant un serment sans dol ni fraude, et renouvelant par le présent acte l'ancienne Confédération; le tout sans préjudice des services que chacun, selon sa condition, doit rendre à son seigneur.

Et nous statuons et ordonnons, d'un accord unanime, que nous ne reconnaitrions dans les susdites vallées aucun juge qui aurait acheté sa charge à prix d'argent ou de quelque autre manière, ou qui ne serait indigène et habitant de ces contrées. Si quelque discorde venait à s'élever entre les Confédérés, les plus prudents interviendront par arbitrage, pour apaiser le différend, selon qu'il leur paraîtra convenable, et si l'une ou l'autre des parties méprisait leur sentence, les autres Confédérés se déclareraient contre lui.

En outre, il a été convenu que celui qui, frauduleusement et sans provocation, en tuait un autre, serait, au cas qu'on se saisit de lui, puni de mort selon son mérite; et, s'il parvenait à s'échapper, il ne pourra en aucun temps rentrer dans le pays.

Pour les faneurs et recailleurs d'un tel criminel, ils seront bannis des vallées jusqu'à ce qu'ils aient été dûment rappelés par les Confédérés. Celui qui, de jour ou de nuit, aura méchamment causé un incendie, perdra pour jamais ses droits de concitoyen; et quiconque dans les vallées assistera et protégera ce malfaiteur, devra réparer de ses biens le dommage souffert.

Et si l'un des Confédérés porte atteinte à la propriété d'autrui par vol ou de toute autre manière, les biens que le coupable pourrait posséder dans les vallées serviront, comme il est juste, à indemniser le lésé.

En outre, personne ne doit prendre un gage d'autrui, sinon des débiteurs ou cautions manifestes, et après avoir, même dans ce cas, obtenu l'autorisation du juge. Et chacun doit obéir à son juge à l'autorité de laquelle il est soumis. Et si quelqu'un refusait obéissance au jugement, au point de faire dommage par sa résistance à l'un des Confédérés, tous les Confédérés

seraient tenus de contraindre le contumace à donner satisfaction. En cas de guerre ou de discorde entre Confédérés, si l'une des parties se refuse à recevoir jugement ou composition, les Confédérés devront prendre la cause de l'autre partie.

Tout ce que dessus, statué pour l'utilité commune, devant, s'il plaît à Dieu, durer à perpétuité. En foi de quoi, le présent acte a été dressé, à la requête des prénommés, et muni des sceaux des trois communautés et vallées.

Fait en l'an du Seigneur 1291, au commencement d'août.

La fête de Schwytz.

(Dépêches télégraphiques).

Schwytz, 1^{er} août. Grande pluie hier, toute la nuit et ce matin. La déception est générale.

Les brouillards traînent sur les flancs des Mythen: le lac est couvert de nuages épais.

Hier sont arrivés: M. Cotti, président de la Confédération; MM. Schenk, Deucher et Frey, conseillers fédéraux; M. Lachenal, président du Conseil national; M. Gottschalk, président du Conseil des Etats; un grand nombre de députés aux Chambres; les délégués de tous les cantons; M. Lardy, ministre de Suisse à Paris; M. Bavier, ministre de Suisse à Rome; M. Arago, ambassadeur de France; M. Jooris, ministre de Belgique; M. Charles Stewart Scott, ministre de Grande Bretagne; le baron de Seiler, ministre d'Autriche-Hongrie; MM. Morel, Blasi et Stamm, juges fédéraux.

L'armée est représentée par le général Herzog; les colonels-divisionnaires Wieland, Ceresole, Muller et Berlinger; le colonel de Grenus, commissaire-général de l'armée; le colonel de Steiger, chef du matériel de guerre; le colonel-brigadier Camille Favre et les chefs-d'état major des huit divisions, tous en grande tenue.

L'indicateur officiel des invités donne la délégation du canton de Vaud comme suit: MM. Décoppet, Virieux et Golaz, conseillers d'Etat; Chausson et Monod, juges cantonaux; E. De colligny, député; Décoppet, procureur-général; Vessaz, receveur; David Paschoud, directeur de la Caisse hypothécaire, et Félix Bonjour, rédacteur de la Revue.

Les délégués tessinois présents sont MM. Soldati, président du gouvernement; Rusconi, conseiller d'Etat; Merz, forestier cantonal; Rossi, juge cantonal; Censi et Gabuzzi, députés. On remarque donc avec satisfaction que des délégués des deux partis sont présents.

L'Université de Lausanne est représentée par M. Maurer, recteur, et M. Duperré, professeur d'histoire; celle de Genève par MM. les professeurs Juillard et Chantre; celle de Fribourg par MM. les professeurs Gottfroy et Reinhard; l'Académie de Neuchâtel par MM. les professeurs Humbert et Morel.

Les invités sont arrivés par train spécial de Lucerne. Des voitures les attendaient à la gare de Seewen.

Le bataillon de carabiniers n° 5 (major von Arx), armé du nouveau fusil, fait le service d'ordre.

Schwytz, 1^{er} août, 9 h. 30.

Ce matin, une salve d'artillerie, la sonnerie des cloches et la musique exécutant sur la place historique de Schwytz le *Cantique suisse* de Zwyszig, ont commencé la journée.

La fête paraît sérieusement compromise par les mauvais temps. Le *Festspiel* n'aura probablement pas lieu aujourd'hui.

A 8 heures, les invités se réunissent, le cortège se forme et traverse la place sous une pluie abondante pour se rendre à l'église St-Martin, où l'abbé Marti, amonéon de la garde suisse du Vatican, prononce un très beau sermon de fête sur ce texte: « C'est ici le jour du Seigneur. » La messe est ensuite célébrée.

Schwytz, 11 heures.

A 10 heures le cortège se rend à la cantine. La pluie a cessé.

M. Welti, président de la Confédération, prononce le discours suivant:

Confédérés!

Personne ne peut dire dans quelles pensées et dans quels sentiments le peuple suisse célèbre ce jour. Nous sommes sûrs d'une seule chose et nous devons le dire bien haut: ce n'est pas la passagère jouissance d'une joyeuse journée qui nous rassemble ici. Bien des pensées sombres oppriment nos cœurs; de lourds fleaux se sont abattus sur nos campagnes; une catastrophe inouïe a frappé une de nos voies ferrées, et dans la vie publique du pays nous sommes divisés par de profondes dissensions. C'est donc avec sérieux que nous sortons des soucis de la vie pour prendre part à la solennité de cette grande journée; et il en est de même de tous ceux qui sont réunis ici en esprit, qu'ils habitent en deçà des frontières de notre pays ou qu'ils nous envoient leur salut à travers les océans du monde.

C'est avec un sentiment de vénération que nous nous reportons à six siècles en arrière, aux origines de notre Confédération, pour

prendre conseil de nos pères dans les embarras du moment et pour leur demander des directions pour l'avenir qui nous est caché. La réponse sera simple et claire pour qui veut entendre. Le 1^{er} août de l'an 1291, les hommes des trois vallées d'Uri, de Schwytz et d'Unterwald se sont réunis. Rassemblés par les nécessités de l'époque, pour sauvegarder leurs droits, ils se sont juré aide et secours contre toute attaque et contre toute injustice et ont résolu d'aplanir, d'un commun accord, les discordes qui pourraient s'élever entre eux.

C'est ainsi que la première alliance des Confédérés fut créée et qu'un acte a été accompli qui a conduit bien au-delà du but primitif; ce que les hommes des trois vallées se sont promis pour la protection de leur petite patrie est devenu une semence de laquelle est sorti l'arbre de la Confédération qui, par une existence de six siècles, a affirmé son droit à l'existence parmi les peuples. Telle est la force qui repose dans une résolution inspirée par une pensée simple et partant sublime, sans égoïsme et sans arrière-pensée. Nos aïeux se sont unis par serment pour repousser l'injustice et la violence; ils ont voulu exposer leur vie les uns pour les autres et sacrifier leurs biens qui, par bonheur pour eux, n'étaient pas assez considérables pour les diviser et les distraire de la lutte en faveur des conquêtes d'un ordre plus élevé.

Ainsi dit, ainsi fait. Dans la grande période du quatorzième et du quinzième siècle, les Confédérés ont vaincu leurs ennemis dans de glorieuses batailles, augmenté le nombre des membres de l'alliance et posé la base de l'entière indépendance du pays. Pas à pas, avec la délivrance du joug étranger, parmi les membres démocratiques de la Confédération, et avant tout dans les trois pays, s'est développée la libre commune populaire. Toutes les institutions politiques de l'ancienne Confédération et de ses membres ont disparu; seule, la landsgemeinde a survécu depuis des siècles jusqu'à nos jours; sa durée inouïe dans l'histoire des Etats n'a d'égalé que la force vitale qu'elle développe au moment même où la nature se renouveau. Fruit réellement suisse, la liberté des hommes du pays a germé sur le sol de la landsgemeinde en même temps que l'égalité de tous les citoyens devant la loi et devant la justice.

Ces conquêtes dont la plupart des nations d'aujourd'hui et une grande partie des confédérés n'ont joui que récemment, après les avoir reçues d'autrui, étaient depuis des siècles le patrimoine primitif et assuré des démocraties suisses. La liberté, c'est le signe caractéristique de la Confédération suisse. Elle restera aussi longtemps que nous en serons dignes. C'est pour cela que le chant de Guillaume Tell est devenu, dans le monde entier, le chant sublime de la liberté et, qu'à cette heure solennelle, pleins de gratitude, nous déposons une verte couronne de lauriers sur la pierre commémorative du Mythen, dédiée à l'immortel poète.

La délivrance du pays du joug étranger et la consolidation de la commune libre vivent à travers notre histoire comme un trait d'union lumineux dont l'éclat domine tous les revers et tous les malheurs, dont, pas plus que la vie des individus, celle des peuples n'est exempte.

Ces biens inestimables sont aujourd'hui notre apanage, et notre constitution fédérale repose sur la même base que la première alliance des confédérés. La parole virile des libres citoyens, de maintenir fidèlement la législation qu'ils s'étaient donnée eux-mêmes, est le seul fondement de la république et le seul gage de son maintien. C'est à cette parole virile de nos aïeux que nous devons la liberté intérieure et l'indépendance politique de notre pays. La Confédération est respectée au milieu des nations, avec lesquelles elle vit en paix et en amitié; notre souveraineté, pour laquelle nous avons combattu pendant des siècles, est non seulement reconnue, mais encore déclarée inviolable par des traités internationaux, et c'est avec une confiance qui nous honore que les Etats civilisés du monde entier ont placé sous notre égide les institutions créées pour les relations internationales. Dans notre journée commémorative, nous leur présentons à tous nos remerciements et nos salutations, tout comme nous songeons aussi à nos anciennes amies et alliées, les villes de Mulhouse en Alsace et de Rottweil en Souabe.

Puissants et incontestables sont aussi les progrès que nous avons accomplis pendant le sixième siècle de la Confédération, dans notre propre vie politique et populaire, dans tous les domaines de l'activité humaine, vis-à-vis des siècles passés. Nous pouvons le dire en toute bonne foi, car nous ne considérons pas pour tout cela notre tâche comme achevée; nous savons que les problèmes les plus difficiles de l'époque actuelle ne sont pas encore résolus, mais le passé nous fait espérer que nous saurons remplir les obligations de l'avenir.

Nous pouvons donc prévoir que les générations futures compteront notre siècle parmi les époques heureuses de notre histoire; toutefois, cette espérance ne peut pas nous rassurer, car nous n'appartenons pas, pour tout cela, à un siècle heureux.

Les époques qui donnent leur cachet au ca-

ractère d'une nation et qui fondent sa gloire sont celles de la lutte pour l'existence. Lorsque les Confédérés ont conquis, au prix de leur sang, les biens dont nous jouissons, on était arrivé au point culminant de notre histoire, qui n'a plus jamais été atteint depuis. Nos aïeux nous ont légué le prix de leurs combats sous la figure d'une magnifique et libre patrie, mais nous n'avons pas hérité de leur gloire, malgré tous nos efforts pour maintenir et garder les biens qu'ils nous ont confiés et pour les transmettre intacts à nos neveux.

Dans la vie politique, le calme rend souvent lâche et présomptueux; aussi avons nous tout motif de nous souvenir que, depuis bientôt trois générations, nous n'avons plus eu l'occasion d'éprouver si nous sommes assez forts pour maintenir ces conquêtes. Heureux les pays dont les forces populaires ne subissent aucune atteinte après une paix d'un siècle!

En république, le citoyen, à l'heure du danger, entre dans les rangs de l'armée avec toutes les vertus et tous les vices de sa vie civile et politique.

La parole virile a fondé la république, la valeur virile la maintient. Souviens-toi donc, ô peuple des confédérés, que, au jour où tes biens les plus chers seront en jeu, on verra se venger tous les vices et tous les défauts dont tu souffres dans l'éducation de ta jeunesse et dans l'organisation et l'administration de la république!

Le passé en témoigne en traits de feu: Trois siècles de notre histoire ne sont-ils pas souillés par le sang des guerres civiles de religion! A partir de cette époque, la Confédération et ses membres ne sont-ils pas affaiblis au point de livrer à l'étranger une facile proie? Et cependant pourrions-nous méconnaître que la religion de l'amour ne soit pas de nos jours encore profanée au point d'empoisonner, dans des affaires purement temporelles, les cœurs des hommes et de semer la haine et la discorde dans les rangs des citoyens du pays? Les blessures que l'absence de droit et de loi, la corruption et la ruse de certains tyrannaux ont faites ne sont pas encore cicatrisées, les péchés des pères se vengent sur les petits-enfants et nous disent bien haut que c'est la justice qui élève les peuples et que l'injustice perd les Etats et les peuples.

L'alliance que nous fêtons est mémorable, car elle s'est maintenue jusqu'à nos jours au milieu de ces dangers et de plus grands encore; ce ne sera qu'un faible signe de gratitude envers le maître de nos destinées et envers nos aïeux que de sacrifier aujourd'hui, sur l'autel de la patrie, tous nos dissentiments et toutes nos divergences.

C'est d'un cœur joyeux et sincère que nous tous confédérés, hommes faits et jeunes gens, femmes et jeunes filles, unissons nos mains pour renouveler l'alliance que nos pères n'ont pas conclue seulement pour six cents ans, mais bien pour l'éternité.

Nous voulons être un seul peuple de frères et ne nous séparer dans aucune adversité.

Lors de la chute de l'ancienne Confédération, c'est dans la vallée de Nidwalden qu'eut lieu le dernier combat des héros. Nul ne peut enchaîner la victoire à ses drapeaux, mais tout homme vaillant est assuré du renom plus grand encore, d'avoir servi sa patrie jusqu'à son dernier soupir.

C'est dans ces sentiments que nous entrons d'un cœur joyeux dans le siècle nouveau plein de confiance en celui qui prend en mains les destinées du pays lorsque les hommes sont affolés.

Il nous entendra lorsque nous l'invoquerons avec notre grand poète:

Lasse strahlen deinen schönsten Stern. Nieder auf mein Vaterland, Amf Schweizerland, mein Heimathland, Mein Vaterland.

Le discours de M. Welti cause une profonde émotion; il est acclamé avec enthousiasme.

M. le landammann Reichlin, de Schwytz, prend ensuite la parole.

Les Russes en Asie.

Paris, 28 juillet.

L'exposition des collections de M. Henri Moser au pavillon Marigny, est certes une des plus intéressantes et des plus pittoresques qui se puissent voir. En cette fin de siècle où les tours du monde et les voyages extraordinaires tiennent une si grande place, rien n'a été plus à propos que de nous montrer cette Asie centrale, si ancienne et pourtant moins connue que le Zoulouland ou le Congo, et personne mieux que notre compatriote, M. Henri Moser, ne pouvait nous présenter, dans ce qu'elle a de plus saillant, cette antique et étrange civilisation. M. Moser a non seulement fait plusieurs voyages dans l'Asie centrale; il y a vécu des années et en a rapporté des collections remarquables. Elles sont disposées avec un goût charmant et une grande entente du pittoresque au rez-de-chaussée du pavillon Marigny.

Ami et compagnon de voyage du général Tscherniaeff, le conquérant de l'Asie centrale, puis de M. le général Annenkoff, l'illustre et hardi constructeur de ce chemin de fer transcaspien qui pénètre jusqu'à la ville fabuleuse de Samarcande, dont le nom seul évoque la civilisation asiatique pareille à un rêve, — il a pu tout voir, pénétrer partout, jusque dans l'intimité des emirs turkestanais, et étudier la vie d'une multitude

CONFÉDÉRATION SUISSE

Chemins de fer. — Mercredi, à la gare de Dätwil, dans le canton d'Argovie, deux wagons accolés, chargés de troncs d'arbre, se sont détachés d'un convoi et, suivant la pente de la voie, ont filé à toute vitesse dans la direction de Baden-Oberstadt. Les employés de cette station, prévenus télégraphiquement, ont vainement essayé de les arrêter en plaçant divers obstacles sur les rails; c'est avec une rapidité croissante que les deux wagons ont poursuivi leur course, arrivant à Wettingen, où se trouvaient deux trains de voyageurs. On put heureusement les diriger sur une voie de garage, sur laquelle stationnaient des wagons de marchandises. Trois de ces derniers ont été entièrement détruits; un quatrième a été endommagé partiellement; leur chargement, caisses, tonneaux, etc., a été dispersé avec les troncs d'arbre. Personne n'a été blessé, mais les dommages matériels sont assez considérables.

Le Conseil fédéral a adressé aux différentes compagnies de chemins de fer une circulaire les invitant à mieux éclaircir leurs gares. Cette circulaire est motivée par un accident survenu récemment dans une gare importante, par suite d'un éclairage défectueux. Le Conseil fédéral invite les compagnies à remplacer les lampes à pétrole par le gaz ou l'électricité, partout où les choses de la sorte peuvent se faire.

Militaire. — Jusqu'ici les ambulances prévues pour la guerre de montagne étaient calculées à raison de six bêtes de somme chargées et de deux bêtes de somme de réserve. Elles transportaient ainsi un matériel suffisant pour établir un hôpital de quinze malades. Ce chiffre a paru trop faible. On projette de donner à chaque ambulance de montagne quatre bêtes de somme de plus afin de leur permettre de soigner chacune vingt malades.

Le matériel nécessaire pour installer les hôpitaux permanents de l'arrière de l'armée sera bientôt au grand complet. On possède déjà du matériel pour 3000 lits; on en aura pour 4000 à la fin de l'année prochaine.

Fête fédérale de gymnastique. — La fête a donné lieu à deux procès. Le comité d'organisation a porté plainte contre les cantons pour rupture de contrat, parce qu'ils n'ont pas servi à manger à tous les porteurs de cartes de fête et de banquet, ainsi qu'ils s'y étaient engagés par leur convention, et parce que la nourriture servie a donné lieu à des plaintes générales. De leur côté, les cantonniers actionnent le comité en justice, l'accusant d'avoir vendu plus de cartes de banquet qu'il n'y avait de places à la cantine. Ainsi un soir, 11,000 cartes ont été vendues, tandis que la cantine ne contient que 5000 places. Il en est résulté une cohue telle que le service a été rendu impossible.

Les comptes de la fête solderont du reste par un assez gros déficit.

NOUVELLES DES CANTONS

ZURICH. — La commune d'Engel est enchantée de la décision prise au sujet de la nouvelle Tonhalle: le quai des Alpes, ou cet important bâtiment doit s'élever, est en effet sur son territoire. Dimanche dernier l'assemblée de commune a résolu d'abandonner à la ville de Zurich sa part du prix de vente des terrains sur lesquels s'élevait la Tonhalle, — et à la Société de la nouvelle Tonhalle sa part de la plus-value que la ville de Zurich aurait eu à payer aux communes ayant coopéré à la construction du quai, pour les terrains de l'ancienne Tonhalle. De plus, la commune d'Engel fait une subvention de 50,000 fr. à la nouvelle Tonhalle et s'engage à terminer à ses frais, pour le mois de juin 1895, au plus tard, la rue des Alpes, entre la rue des Trois-Rois et le quai des Alpes, et la rue du Gothard, entre la rue des Clarides et la rue Stocker.

BERNE. — Outre les 80 trains réguliers qui arrivent à Berne et en partent journellement, les compagnies de chemins de fer du Central et du Jura-Simplon organiseront, pendant les trois jours des fêtes de Berne, soit les 15, 16 et 17 août, 68 trains supplémentaires à destination de la ville fédérale et 71 trains supplémentaires pour en repartir.

ARGOVIE. — La reine Isabelle d'Espagne est arrivée hier aux bords de Schinznach, accompagnée du marquis de Villasegura et de la duchesse de Hajar. Sa sœur, la duchesse de Montpensier est également attendue.

NEUCHÂTEL. — Voici quelques détails sur l'accident de Colombier: Pendant le tir, à l'emplacement de Bôle, un groupe de soldats tira à 400 mètres, et un autre à 300 mètres. Un tirad du premier groupe, en désarmant son fusil, fit involontairement partir le coup dans la direction du groupe où l'on tirait à 300 mètres.

La balle, frappant la crosse d'un fusil, en arracha un éclat de bois qui blessa légèrement à la tête le soldat Rolinet; puis elle traversa la tête du soldat Tâche, dont la mort fut instantanée.

CANTON DE VAUD

Le jubilé de la Confédération.

Nous recevons encore, de toutes parts, des communications relatives aux fêtes du 1^{er} et du 2^e août, dans le canton de Vaud. Nous ne pouvons les donner que d'une façon très succincte.

À Sainte-Croix, les autorités municipales, avec le concours de membres du Club alpin et de quelques personnes dévouées, feront allumer sur les hauteurs du Cochet, — l'une des pointes du Chasseron, — sur les Aiguilles de Baulmes et au Mont-des-Gers, six grands feux de joie qui porteront aux confédérés des Alpes, nous écrit-on, les salutations patriotiques des habitants du Jura bromeux.

Le Chasseron sera du reste, samedi soir, la montagne la plus éclairée du Jura. La commune de Bulle y prépare un feu immense; il en est de même des autorités communales de Grandson, de Travers et de Convel.

À Echallens, le programme suivant a été arrêté: Samedi, 7 h. du soir, salve de dix coups de canon, sonnerie de toutes les cloches. Dimanche, 5 h. du matin, salve de dix coups de canon; 9 1/2 h., service solennel au temple; 2 h., organisation du cortège sur la place du Château; 2 1/4 h., départ pour le Bois; 3 h., ouverture de la fête, chants patriotiques exécutés par toute l'assemblée, avec accompagnement de la fanfare; 3 à 4 1/2 h., productions des diverses sociétés de chant de la localité; Allocutions de MM. Dupraz, curé et Du Mont, pasteur; discours patriotiques; 4 3/4 heures, collation offerte aux enfants par la commune; 5 à 6 h., pique-nique; 6 à 7 h., nouvelles productions des sociétés de chant, des enfants des écoles et des gymnastes; 7 h., rentrée au village; 8 1/2 h., tableaux vivants exécutés par la société de gymnastique. Feux d'artifice; 9 1/2 h., salve de dix coups de canon.

À Grandson, il y a grande fête scolaire dimanche. À 1 h., un cortège dans lequel prendront place les autorités, le comité organisateur et les élèves des

lais de Couanai pour un modeste cottage. L'ancien chef d'un Etat qui n'avait jamais eu qu'une existence chimérique, est mort à l'âge de soixante-deux ans, des suites d'un refroidissement. De son véritable métier, il était auteur de chansons. Ses refrains ont conservé quelque vogue aux Ambassadeurs et à l' Eldorado, tandis que son apparition sur la scène politique n'éveille que le souvenir d'une plaisanterie.

Dans sa séance du 29 juillet, le tribunal du commerce a prononcé contre les directeurs et administrateurs de la société des Métaux une condamnation à huit millions de dommages-intérêts, à titre de provision. Ce jugement, assez inattendu, puisque l'assemblée des actionnaires avait préavisé pour l'acceptation de la transaction fixant à 2 1/2 millions la responsabilité des administrateurs, sera sans doute frappé d'appel. L'échec de la dite transaction provient de ce que M. Longare, liquidateur social, avait refusé d'y apposer sa signature, à la suite des réserves formulées par certains groupes de créanciers.

NOUVELLES POLITIQUES

La princesse Yourensky, veuve morganatique du tsar Alexandre II, a quitté hier Plombières (Vosges). La foule lui a fait une ovation aux cris de: « Vive la Russie! »

Les membres de la commission de l'exposition de Chicago, après une entrevue avec le chef de cabinet du ministre du commerce, ont été présentés hier, à M. Ribot, par M. Whitelaw-Reid. Le ministre des affaires étrangères a exprimé au général Butterworth toute la satisfaction qu'il éprouvait le gouvernement français à être le premier en Europe à annoncer aux Etats-Unis sa participation officielle à l'exposition, et a annoncé qu' aussitôt la rentrée des Chambres une demande de crédit serait déposée par le gouvernement pour permettre à la France de prendre une part digne d'elle à ce grand concours international. Le soir, un dîner de 20 convits a été offert à l'hôtel de la légation des Etats-Unis. Y ont assisté: MM. Ribot, Alphand, Bartholdi, tous les membres de la commission américaine et le personnel de la légation au grand complet. La commission partira dimanche soir pour Vienne.

Le gouvernement russe, d'après une dépêche du Standard, commencera dans peu de temps la construction d'une nouvelle ligne ferrée qui doit réunir le chemin de fer transcaspien à la ville de Sarakhs, sur la frontière russo-turque. La ligne nouvelle, qui aura 325 kilomètres de longueur, sera d'une grande importance stratégique, car elle mettra la Russie européenne à une distance relativement courte du Pendjeh et de Hérat. L'entreprise a aussi pour but de faciliter l'exportation en Perse des produits de la Russie asiatique, en particulier du coton.

France et Russie.

Le Times a reçu de son correspondant de Paris la très curieuse lettre que voici:

Il est tout à fait consolant de voir la joie et la bonne humeur avec lesquelles la presse française et l'opinion publique en France, accueillent les démonstrations significatives qui signalent la présence de l'escadre française à Cronstadt et les expressions de sympathie que ces démonstrations provoquent en Europe.

Aucune conséquence plus heureuse ne pouvait ressortir de l'accueil enthousiaste fait à l'empereur Guillaume II en Angleterre, car il est hors de tout doute que l'acte personnel par lequel Alexandre III a encouragé et presque dirigé l'attitude générale des Russes dans cette circonstance, a été déterminé par ce qui s'est passé à Londres et que, jusque-là, toute démonstration personnelle du tsar était demeurée incertaine et à l'état de simple projet, malgré l'insistance qu'on avait mise à l'y décider.

Mais Alexandre III a vu, ou bien on lui a fait voir, dans l'accueil fait à l'empereur Guillaume en Angleterre quelque chose comme une manifestation anti-russe dirigée presque contre lui-même, et il a été persuadé que le moment était venu de se produire et de donner, à ce qui était demeuré jusque-là une aspiration purement platonique de la part de ceux qui ont conçu, depuis plus de dix ans, l'idée d'une entente franco-russe, un caractère plus tangible. En effet, jamais, en aucune circonstance, Alexandre III n'a rien dit, ni rien fait qui pût prouver que, personnellement, il s'associait aux espoirs d'entente entre les deux nations qui avaient été tentés jusque-là.

La visite de l'exposition française à Moscou était une sorte de politesse obligée. Son abstention d'y paraître aurait été un acte presque offensant, et la bonne grâce avec laquelle il avait accompli l'acte d'hospitalité polie que constituait cette visite, ne pouvait avoir aucune signification vraiment caractéristique, malgré toutes les déductions que l'on en a tirées.

Car on sait que, aussi longtemps que le tsar se tenait à l'écart, toutes les démonstrations faites de part et d'autres demeuraient comme je l'ai dit, à l'état de simples desiderata.

Cette fois-ci, la démonstration personnelle du tsar change la situation d'une façon absolument incontestable.

Co n'est pas un traité d'alliance, mais c'est un acte qui devait indispensablement précéder toute entente réelle entre les deux nations: c'est la reconnaissance intime, à la fois personnelle et impériale, de la République comme gouvernement légal, national, et par conséquent légitime de la France.

Jusqu'à cette forme de gouvernement apparaissait à Alexandre III comme une forme purement révolutionnaire, attentatoire aux droits imprescriptibles de toute monarchie, c'est-à-dire de la seule forme admissible et supportable du gouvernement des nations.

Je ne puis donner une preuve plus éclatante de la réalité de ce sentiment d'Alexandre III qu'en citant les paroles stupéfiantes, mais absolument textuelles, prononcées par lui à la suite de sa visite à la flotte française et du dîner impérial auquel les officiers avaient été invités.

gauche, d'en bas, d'en haut débouchent les soldats russes, que l'on sent envoyés de tous côtés par une savante stratégie. Il y en a dans toutes les ruelles, mais partout aussi ils sont fusillés à bout portant, hachés par les salbres circassiens des Murides, écrasés par les pierres que leur lancent les femmes, plus ardentes encore que les hommes, et encourageant, poussant même dans la mêlée ceux des leurs qui font mine de fuir. Au centre, un peu en avant des cavaliers murides portant les étendards sacrés de l'Islam qui doivent ranimer l'ardeur fougueuse des croyants, est campé Schamyl, impassible sur son superbe cheval noir, et paraissant aspirer avec délices l'odeur de la poudre. Son attitude respire une indéfectible énergie, une incroyable bravoure et une légendaire foi en son invulnérabilité. On sait combien souvent ce maître incontesté, vénéré et craint à l'égal d'un Dieu par ses fidèles, ce grand prêtre de la guerre sainte contre la Russie, tant de fois vaincu, laissé pour mort dans tant d'atrocités mêlées, se tira d'affaire, d'une façon presque miraculeuse, reparaissant sans fort que jamais alors qu'on croyait son pouvoir anéanti. De 1824 à 1839, il tint en échec les armées russes, et même après cette fatale prise d'Achulgo qui devait abatre pour toujours son prestige, il les harcela sans trêve jusqu'à ce qu'enfin, en 1859, vingt ans après, presque seul, il se rendit à la Russie comme un vieux lion vaincu.

L'issue de la lutte à laquelle nous assistons n'est pas douteuse: les Murides, victimes du nombre, — ils étaient 4000 contre 13,000, — de la stratégie et des armes perfectionnées, seront massacrés, et peu d'entre eux s'échapperont aux côtés de Schamyl. Peut-être fuiront-ils par la large vallée qui s'ouvre à droite, et s'étendant, aride aussi, jusqu'au pied de la chaîne qu'on aperçoit là-bas, noyée dans le bleu décaï et admirablement rendu du ciel de la haute montagne.

L'ensemble de cette exposition: panorama, collections ethnologiques, photographies et aquarelles, est remarquable et mérite une visite longue et attentive. Si vous allez à Paris, si charmant en été quoiqu'on en dise, ne manquez pas d'y consacrer quelques heures. Vous y aurez un vil plaisir.

Lettre de Paris.

(De notre correspondant particulier.)

Paris, 31 juillet.

A la Sorbonne. — Les tramways de Toulouse. — Le cas du Dr Desprès. — Un ex-chef d'Etat. — Les métaux.

Avec la fin de juillet nous arrivons à une nouvelle étape de la saison d'été. Les lycées et les écoles entrent à leur tour en vacances, et pour toutes les familles douées de progéniture, c'est le signal du départ pour la campagne ou les bains de mer. Cet exode est à vrai dire de beaucoup le plus important; dès demain par conséquent nous atteignons au point culminant de la morte-saison pour la grande ville, et cela durera ainsi jusque dans les premiers jours d'octobre.

Avant de donner congé à toute la génération nouvelle, il est d'usage de célébrer diverses cérémonies plus ou moins solennelles. La principale est la distribution des prix du concours général, qui a eu lieu hier, à la nouvelle Sorbonne, sous la présidence de M. Bourgeois, ministre de l'instruction publique.

Aux excellents conseils du ministre, à son discours très remarquable, qui lui a valu une ovation enthousiaste et dont je regrette de ne pouvoir faire ici l'analyse, il faut ajouter, pour décrire cette grande journée, l'innovation d'un autre discours, en vers. C'est M. Fabié, professeur au lycée Charlemagne, qui l'a prononcé. Son sujet était « De la poésie dans l'éducation et dans la vie », et en voici la péroraison, à défaut de citation plus étendue:

Donc, soyez des savants, si telle est votre envie: Les poètes divins dont on vous a parlé Vous diront leurs refrains tout le long de la vie. Ainsi que des oiseaux au bord d'un champ de blé, Pour que votre labour ne soit jamais ravie La douceur d'un beau rêve et de langage allé... Et puis la Poésie est la consolatrice, L'ange tendre et discret qui nous suit pas à pas, Qui dépose un baiser sur toute cicatrice.

La cérémonie de hier clot cette importante période de la distribution des prix, pendant laquelle on a calculé qu'il se prononce en France environ soixante-douze mille discours universitaires. Après cette double oratoire, chacun comprendra qu'on éprouve le besoin de se reposer.

Quelques autres incidents viennent aussi d'arriver à leur solution. D'abord la grève des employés de tramways de Toulouse, qui s'était dans les derniers jours compliquée de désordres publics, incendie de kiosques et résistance à la force armée. D'après les dernières nouvelles, un accord serait intervenu entre les grévistes et la compagnie. Le travail doit reprendre à partir d'aujourd'hui.

Je note ensuite le cas du docteur Desprès, qui a soulevé depuis quelques jours de vives polémiques. L'éminent chirurgien de la Charité, qui est comme l'on sait un des adversaires les plus acharnés de la laïcisation des hôpitaux, se plaint depuis longtemps du service des infirmières laïques. Dernièrement il avait réprimandé en termes assez vifs celles qui sont placées sous ses ordres, et ce fait a donné lieu à toute une campagne de la part des journaux qui sont d'accord avec le conseil municipal.

Hier matin, le conseil de surveillance de l'assistance publique a prononcé solennellement un blâme contre M. Desprès. C'est la première fois, paraît-il, que pareille chose arrive à un médecin des hôpitaux. Aussi l'émotion a été vive parmi ceux qui approuvaient, ouvertement ou en secret, les vives attaques de l'ancien membre du conseil municipal. On se demande si M. Desprès répondra à cette mesure de rigueur par l'envoi de sa démission, ce qui ne pourrait évidemment que combler de joie ses adversaires. Sa décision, sur ce point, ne sera prise que lorsque le vote du conseil de surveillance lui aura été officiellement notifié.

Dans une petite maison de la banlieue de Paris, à Vanves, est décédé hier un homme qui a eu jadis une heure de célébrité, Jules Gros, ex-président de la Guyane libre, qui avait échangé il y a quelques années son pa-

de peuples: les Caucasiens, les Persans, les Kirghises, les Turcomans, les gens de Boukhara, de Khiva, de Tachkent, du Kokan, et même ceux du Beloukdistan et de la Chine. Et partout à un rassemblement des objets caractéristiques, qui nous initient pour ainsi dire par le menu à la vie des peuples de ces vastes contrées.

Il serait banal de faire une énumération cataloguée de ces richesses; aucune description ne vaut un simple coup d'oeil. Ce qui nous a paru surtout remarquable, c'est le choix judicieux de toutes ces choses, l'entente parfaite d'un arrangement qui par sa variété nous permet de saisir toutes les faces de la vie et de l'art prodigieux de cette civilisation si éloignée de nous. Les tentes de feutre, les étoffes de toute espèce, les châles, les écharpes, les tissus inimitablement fins de Samarcande, les mousselines de soie d'une ténuité incroyable, les tapis de Perse et de Khiva d'une incomparable richesse de couleur, les vêtements masculins de cérémonie, brodés d'or et relevés de pierres précieuses, les costumes de femmes, leurs objets de toilette d'une variété infinie, leurs merveilleuses parures, les splendides harnachements de chevaux avec leurs écharpes de velours rouge brodé d'or, leurs brides ornées de turquoises et d'onix; puis les bronzes aux formes étrangement artistiques, les aquatiques, les coupes, les théières, les plateaux, les tasses, les lampes, les pipes à hachich et à opium, et surtout la merveilleuse et unique collection d'armes de toute sorte, damasquinées, incrustées d'or et de pierres précieuses, à fourreau d'argent niellé et repoussé, nous présentent une variété éblouissante de chefs-d'œuvre de l'art et nous donnent en même temps une idée parfaite de la vie, si différente de la nôtre, de ces peuples d'Orient.

Des tentes de campement montées, des bazars installés avec leurs marchandises, des tombeaux nous initient aux coutumes du pays, tandis que des fragments et des reconstitutions de portiques, des photographies de mosquées et d'autres monuments nous donnent une idée de son art architectural et nous font saisir les proportions d'une grandiose simplicité et d'une pureté admirable, en même temps que les détails si riches de ce style particulier.

Au milieu de ces manifestations éclatantes de la civilisation asiatique, on a voulu nous faire toucher du doigt, au moyen d'une série de photographies et d'aquarelles du chemin de fer transcaspien, la pénétration et la marche envahissante de la civilisation européenne. Encore tout imprégnés de ce milieu de corée arabe, nous voyons arriver dans sa majesté simple, ses lignes dures et sévères, son air de puissance calme, mais irrésistible, et la grandeur de l'idée qu'elle personnifie, la locomotive, le coursier docile et fort du moderne Occident.

Une fois plus on pense involontairement au fameux: « Ceci tuera cela ». On se prend à regretter le superbe cheval syrien, richement harnaché, placé tout à côté, mais infailliblement destiné à être battu par son concurrent de fer.

Et les yeux se reportent du portrait du Khan de Khiva, dans son costume majestueux, chamarré d'or et de pierres précieuses, à la tête et au regard étranges de potentat absolu, héritier d'une race vieille comme le monde, à la silhouette du général Annenkoff, la tête fine, le regard clair, exprimant une énergie indomptable, la vitalité d'une intelligence hors ligne et une volonté d'acier comme les rails qu'il a lancés jusqu'à Samarcande, le corps serré dans une simple redingote, et l'on songe de nouveau: « Celui-ci est plus fort que celui-là. » Au centre du pavillon, comme pour attester cette victoire, s'élevaient les riches présents, tapis merveilleux, harnachements éblouissants et armures splendides, données par ce même Khan de Kiva à ce même général Annenkoff. L'idée qui se dégage du contraste de ces deux hommes incarnant deux civilisations si diamétralement opposées, l'une destinée à disparaître devant l'autre, cette idée est saisissante. Elle est représentée d'une façon non moins tangible par une aquarelle délicieuse d'un peintre russe, dont j'ai malheureusement oublié le nom, et qui montre le train d'inauguration escorté de chaque côté par des milliers de cavaliers kirghises aux costumes éclatants, montés sur des chevaux aux membres fins comme des jambes de gazelles, d'une fougue magnifique et dévorant l'espace. Hélas! les chevaux ont beau courir, on sent bien que la bête noire du milieu les dépasserait, si elle voulait, sans effort et par sa seule puissance! D'autres aquarelles nous montrent Samarcande, l'antique cité sainte de l'Asie centrale, conquise, subjuguée pour ainsi dire et rattachée à l'Occident par cette ligne droite de la voie ferrée, ce ruban d'acier puissant et indestructible des deux rails.

Et nous nous représentons déjà comme réalisée cette autre œuvre gigantesque du progrès, ce Transsibérien presque homérique, exécuté par le même homme, qui ouvrira la route moderne de l'Extrême-Orient, et qui, s'attaquant du même coup, avec l'acier non tranchant des rails, à une autre civilisation, plus vieille encore, donnera à la patrie russe un immense domaine asiatique.

Dans ce petit pavillon des Champs-Élysées, au milieu de la frivolité parisienne des concerts, du retour du bois, des femmes et des bébés, éclate ainsi dans toute sa formidable puissance, dans son insatiable esprit de conquête et dans la calme sécurité de sa force, l'idée du monde moderne sûr de sa victoire en face du monde antique, vaincu d'avance.

Pour qui cherche autre chose, dans de pareilles collections, que de jolis bibelots étranges, qu'on ne vend pas encore à la douzaine, cette exposition est vraiment remarquable, et on ne peut que féliciter M. Moser de l'avoir si admirablement organisée.

Au premier étage du pavillon, on assiste à un autre épisode de cette même lutte. C'est le panorama de la prise d'Achulgo, où le légendaire Schamyl fut si rudement vaincu, en 1839, dans cette guerre sainte des peuples du Caucase contre l'invasion russe. C'est comme le premier acte du grand drame. Au rez-de-chaussée, nous en avons vu le second, qui s'appelle le Transcaspien; un jour ou l'autre, le Transsibérien nous en donnera le troisième.

Quelle différence entre le premier et le second! A Samarcande, c'est la locomotive avec sa fumée de charbon qui est la grande conquérante; à Achulgo, c'est le fusil avec sa fumée de poudre. Là, c'est comme une ode pacifique, ici une épopée héroïque avec des coups d'audace, l'entretlement barbare et le sang coulant à flot.

L'auteur du panorama est M. François Rouband, un peintre français d'origine, je crois, mais né à Odessa. Sa facture est large et forte. Il a rendu avec beaucoup d'art le paysage aride et désolé, mais grandiose des montagnes du Caucase, et la lutte ardente des troupes russes contre les Murides et les Circassiens aux costumes bariolés, montés sur des chevaux du Caucase qui grimpent partout comme des chèvres, se ruant dans la mêlée sans ordre, mais avec une témérité superbe. C'est plein de vie et d'ardeur. L'artiste qui a peint cette toile de 106 mètres de longueur avec plus de 3000 personnages, en donnant à son œuvre un tel cachet de vérité, est certainement un grand artiste.

Le bourg d'Achulgo, collection de masures accrochées aux flancs abrupts d'un rocher au pied duquel roule, encaissé, l'imprévisible torrent d'Achita, — forteresse ayant l'aspect d'un repaire de brigands, — est envahi par l'armée russe du général Grabbe. Le général, monté sur un cheval blanc, observe d'une colline voisine les péripéties de la lutte. De droite, de

DOCTEUR HAUSAMMANN
ABSENT 4142

Chirurgien-dentiste
S^r. Wyssa est absent jusqu'à
nouvel avis. 4134

Mademoiselle Bonzon
[4126] sage-femme, garde-malades
diplômée de la maternité, à Lau-
sanne, informe l'honorable public
qu'elle vient de s'établir en cette
ville, rue St-Pierre, n° 2. Excellentes
références. Soins intelligents et
dévoués.
On parle l'anglais.

Vient de paraître:
LA MARCHÉ DE FÊTE
pour les fêtes séculaires à Berne
composé pour piano par
Armin SIDLER, op. 22.
(Direct' de musique à Fribourg.)
Le nom de l'auteur, connu par
sa marche précédente, « Nona
Droz », nous garantit une bonne
composition. Un titre splen-
dide, en plusieurs couleurs, lui
rendra une valeur de durée.
Prix: 1 fr. net.
Pour grande harmonie, 3 fr. net.
Pour petite fanfare (8 à
10 parties) 2 » »
Se trouve dans chaque librairie
et magasin de musique.
J.-G. KLOPPFELZ, Berne
magasin de musique, 3017
40, Rue de l'Hôpital 40
TÉLÉPHONE — 0 — TÉLÉPHONE

Immense succès!
SITôt versé!!! SITôt fondé!!!

CHOCOLAT
RAPIDE
DU LEMAN
Déjeuner instantané à 10 c.
Fabriqué par
Louis Chevrette
26, Corralerie 26, Genève.

BLANCHISSEUSES
Savon en bandes
MARQUE DÉPOSÉE
SAVON EXTRA PUR
RECTIFIÉ
PAR NOUVEAUX PROCÉDÉS
C. GODEFROY & C^{ie}
À MARSEILLE
LE PLUS ÉCONOMIQUE

marque **LA BOMBE**
qualité reconnue supé-
rieure à toute autre
marque, morceaux de 20,
30, 40, 50 et 60 centimes.
Dépôt exclusif pour le
canton de Vaud:

PASCAL JEUNE
21, place Palud 21, Lausanne.

THÉ NOIR
Souchong Pecko sup^r
114, 8 fr. franco en Suisse
contre remboursement.

STAMM
pharmacie - droguiste 2973
Genève - Bourg
GENÈVE

MEDAILLE D'OR
l'Exposition Universelle, Anvers 1835

CHOCOLAT

SUCHARD
NEUCHÂTEL, Suisse.
MEDAILLE D'OR
Exposition universelle
Paris 1889.

D. HARTMAN
TRAFFIC

BIBERON
D^r RAPIN
Nouveau système
breveté.
Hygiène & propriété.
Seul recommandé par tous les
médecins. Hautes récompenses aux
expositions d'hygiène et d'alimen-
tation. Concessionnaire général: E.
Rapin, pharmacien, Montreux.
Se trouve partout dans les
pharmacies et chez les bandagis-
tes. n°2688-3756. 4125

MONTRES & MÉDAILLES
du Tir fédéral de Frauen-
feld et Tir cantonal de Mor-
ges, chez Arnold Py, horloger,
Morges. 4125

NOUVEAUTÉ!
MIGNON
[4136] Cigares Ermatinger.

ETATS-UNIS DU BRÉSIL

Compagnie générale de Chemins de fer brésiliens

SOCIÉTÉ ANONYME
CAPITAL SOCIAL: DIX MILLIONS DE FRANCS
divisé en 20,000 actions de 500 francs chacune entièrement libérées.
Statuts reçus par M^e DUFOUR, notaire, à Paris, le 23 octobre 1879.

Siège social: 15, avenue Matignon, à Paris.

Emission de 28,000 Bons de 500 francs

Rapportant 30 francs d'intérêt annuel, NETS D'IMPOTS
PAYABLES PAR SEMESTRE, LES 1^{er} FÉVRIER ET 1^{er} AOUT DE CHAQUE ANNÉE
à Paris, Bruxelles, Liège, Berne, Bâle, Genève, Lausanne et Zurich
et remboursables au pair, dans le délai de dix années, à la volonté de la Compagnie.

Le produit de ces Bons, dont l'émission a été autorisée par décision du Conseil d'administration, en date du 2 juillet 1891, prise en
conformité d'une délibération de l'Assemblée générale des actionnaires du 30 avril 1889, est destiné à payer les travaux déjà faits et restant à
faire pour la construction des 241 kilomètres de prolongements de la ligne de **PARANAGUA à CURITIBA**, exploitée depuis 1885 (voir le
tableau des recettes à la notice ci-contre).
Ces prolongements ont été concédés par le gouvernement brésilien (en vertu de la loi n° 3397 du 24 novembre 1888) par décret n° 10152
du 5 janvier 1889.

102 kilomètres de ces prolongements sont construits et seront livrés à l'exploitation le mois prochain; 17
kilomètres en construction seront exploités en janvier 1892.

L'intérêt des dits Bons exige une annuité de 840,000 francs, dont le service est assuré par les produits du trafic et, en outre, par la garantie
alouée par l'Etat jusqu'en 1920, en vertu du décret précité.

Aux termes du contrat intervenu entre le Gouvernement brésilien et la Compagnie, la garantie d'intérêt
commence à courir à partir du moment où les fonds destinés à la construction sont déposés dans les caisses du
Trésor brésilien à Londres et rapportent un intérêt de 6 % l'an.
La Compagnie a déjà déposé huit millions de francs et le Gouvernement a payé, par semestre, les intérêts
échus.

PRIX D'ÉMISSION: 470 FRANCS

AVEC JOUISSANCE DU 1^{er} AOUT 1891
PAYABLES: { En souscrivant Fr. 70 } ENSEMBLE:
 { A la répartition Fr. 400 } Fr. 470
CONTRE REMISE D'UN BON LIBÉRÉ, JOUISSANCE DU 1^{er} AOUT 1891

Le revenu de ce titre s'élève à 6,35 % l'an, plus la prime d'amortissement que le porteur touche à bref délai.

Les souscripteurs pourront différer, jusqu'au 1^{er} octobre 1891, le paiement des 400 francs restant dus, moyennant un
intérêt calculé à raison de 6% l'an. Les titres qui ne seront pas libérés, passé ce délai, pourront être vendus sans mise
en demeure.

La souscription sera ouverte les mardi 4 et mercredi 5 août 1891

EN BELGIQUE:
A BRUXELLES: à la Banque de Bruxelles, 56, rue Royale.
à la Caisse générale de Reports et de
Dépôts, 42, Marché aux Bois.
à la Caisse Commerciale de Bruxelles,
58, rue Royale.
A LIÈGE: au Crédit général liégeois.

EN SUISSE:
A la BANQUE FÉDÉRALE
à BERNE, BALE, CHAUX-DE-FONDS, LAUSANNE,
GENÈVE, LUCERNE, ST-GALL et ZURICH.

ON PEUT SOUSCRIRE DÈS À PRÉSENT, PAR CORRESPONDANCE

Les formalités nécessaires pour l'admission à la cote, aux bourses de Bruxelles et de Genève, seront immédiatement remplies.
Si les demandes dépassent le nombre des titres émis, il y aura lieu à répartition.

On lit au sujet de cette émission dans le **Moniteur des intérêts
matériels (de Bruxelles)**:
La Compagnie française des chemins de fer Brésiliens met en sous-
cription publique 28,000 bons de 500 fr., rapportant 6 % d'intérêt an-
nuel, payables, nets d'impôts, le 1^{er} février et le 1^{er} août de chaque
année et remboursables au pair en dix ans, à la volonté de la compa-
gnie.
Cette opération, qui rappelle ce qui fut pratiqué autrefois pour les
chemins Lombards, présente un caractère spécial peu usité dans l'in-
dustrie des chemins de fer et qui, par cela même, appelle l'attention.
Elle est d'ailleurs présentée par une compagnie qui possède déjà une
ligne ouverte à l'exploitation, depuis 1885, du port de Paranaguá à
Curitiba, ville importante située sur le plateau de la province de Parana,
développant une longueur de 111 kilomètres et jouissant d'une garan-
tie d'intérêt du gouvernement s'élevant à 21,000 fr. par kilomètre.
On se trouve donc en présence d'éléments qui permettent une étude
sérieuse.

Le tableau des recettes du trafic que nous avons sous les yeux mon-
tre que celles-ci ont suivi une progression constante. Parties de 8800 fr.
la première année, elles ont atteint 22,300 fr. par kilomètre l'année der-
nière, et, en égard aux augmentations marquées des premiers mois de
l'année courante, elles promettent d'atteindre 25,000 fr. par kilomètre
pour l'exercice en cours.

Cette ligne est donc bien près de se suffire à elle-même et d'acquitter
ses charges avec les seuls produits de son trafic, sans avoir recours à
la garantie de l'Etat.
La compagnie a obtenu en 1889 et en 1890 la concession de 302 ki-
lomètres de lignes nouvelles, prolongements de la ligne principale que
nous venons d'indiquer.

Ces embranchements ont pour objet de mettre en relation directe
avec la ligne principale et son port pour l'Atlantique 600 kilomètres de
voies navigables et très utilisées pour les transports, et aussi de faci-
liter les remises du trafic actuel provenant des plateaux et qui s'effectuent
aujourd'hui par des routes difficiles. Une section de 17 kilomètres sur
Antonia ouvre les communications avec un nouveau port sur
l'Atlantique et rend inutile l'emploi d'une ancienne route pour des
transports importants.

Le trafic que ces lignes nouvelles sont appelées à satisfaire a été fa-
cilement reconnu par la provenance et la nature des transports effectués
sur la ligne ancienne de Paranaguá à Curitiba. Etant données les
recettes déjà considérables réalisées par cette dernière, on peut admet-
tre les évaluations de la compagnie, qui estime à 10,000 fr. par kilomètre
la première année et 12,000 fr. la seconde, les résultats à attendre
de l'exploitation des embranchements.

Par les lois et décrets de concession, le gouvernement assure à ces
lignes nouvelles une garantie d'intérêt de 5000 fr. par kilomètre pen-
dant trente années.
La construction ne présentant aucune difficulté particulière, la compa-
gnie a pu limiter à 5000 fr. par kilomètre la charge des emprunts
pour intérêts et amortissements, qui restera ainsi en harmonie avec la
garantie de l'Etat. Si, d'un autre côté, en égard au profil avantageux
des lignes, les dépenses restent inférieures ou égales au chiffre indiqué
par la compagnie, il est certain que dès la première année, on au plus
tard la seconde, le trafic suffira pour acquitter les charges d'emprunts
et les dépenses d'exploitation, sans recourir à la garantie. Cette consi-
dération a une importance qui n'échappera à personne.

Il faut remarquer ici que, d'après les décrets, les nouvelles conces-
sions sont tout à fait distinctes de la précédente et que les résultats ac-
quis par l'exploitation des unes et des autres leur sont propres. Il en
résulte que lorsque les produits des lignes nouvelles seront supérieurs

à 10,000 fr. par kilomètre, l'excédent restera acquis à la compagnie,
même si la ligne ancienne continuait à avoir recours à la garantie de
l'Etat.
Sur les 302 kilomètres que développent les prolongements, 241 ki-
lomètres ont été concédés en 1889;
103 kilomètres sont entièrement terminés et vont être livrés à l'explo-
itation;
17 kilomètres sont en construction et seront terminés à la fin de
l'année;
121 kilomètres ont leurs études approuvées et restent à construire;
61 kilomètres concédés en 1890 ont leurs études terminées, lesquel-
les sont soumises à l'approbation gouvernementale.
Pour avoir terminé la construction de la ligne de Curitiba à Lapa, 103
kilomètres, et assuré l'exécution de la section d'Antonia, 17 kilomètres,
la compagnie a déjà engagé 8,000,000 de francs.
L'emprunt qu'elle émet sous la forme de bons 6 % remboursables à
court terme doit lui permettre de rembourser la somme engagée pour
les travaux effectués et terminer les 121 kilomètres restant à construire.
Pour assurer la consolidation définitive des dettes qu'elle aura con-
tractées pour assurer la construction de ses lignes nouvelles, la compa-
gnie a l'intention de créer des obligations 4,2 % du même type que
celles qu'elle a émises autrefois pour la construction de la ligne ancienne
de Paranaguá à Curitiba. Mais, la situation actuelle du marché ne lui
permettant pas d'obtenir de ce titre le prix qu'elle espère, elle a résolu
d'attendre le moment favorable pour réaliser cette opération.
C'est donc pour attendre ce moment favorable qu'elle émet l'emprunt
temporaire qui nous occupe, et elle prévient loyalement le souscripteur
qu'elle se réserve le droit de choisir son heure pour le rembourser dans
une période de dix années.
Les avantages importants qu'elle a accordés aux titres émis, tant sous
le rapport de l'intérêt que de la prime d'amortissement, sont la compensa-
tion du droit de remboursement anticipatif qu'elle se réserve.
Au surplus, les sacrifices que la compagnie s'impose pour cette opé-
ration sont moins importants dans la réalité qu'ils ne le paraissent. Voici
pourquoi.
En vertu des actes de concession, les sommes destinées à la construc-
tion sont déposées entre les mains de l'agent du Trésor brésilien à Lon-
dres, et à partir du moment où ce dépôt est effectué, le gouvernement
en bonifie l'intérêt, calculé à raison de 6 % l'an. Les sommes déposées
sont réservées à la compagnie pour le paiement des travaux au fur et à
mesure de l'avancement de ceux-ci, sur déclaration de l'ingénieur fiscal,
mais l'intérêt continue à être bonifié sur la somme entière jusqu'au mo-
ment de l'ouverture à l'exploitation, où la clause de la garantie entre en
vigueur.
Cette disposition donne à la fois sécurité aux prêteurs quant à l'em-
ploi de leurs fonds, et évite à la compagnie la lourde charge des intérêts
intercalaires durant la période de construction.
La compagnie recouvre donc de l'Etat, pendant la période de construc-
tion, la presque totalité des intérêts qu'elle aura à payer pour ces bons;
quant à la prime d'amortissement, elle en trouvera la large compensa-
tion dans la consolidation définitive de sa dette en 4,2 % lorsque ses
lignes exploitées montreront toute leur valeur industrielle.
L'annuité dont elle dispose en vertu de la garantie s'élève pour les
241 kilomètres dont elle poursuit l'achèvement à 1,205,000 francs.
La somme nécessaire au service des intérêts des 28,000 francs émis ne
nécessite que 840,000 fr., laissant un excédent de 365,000 fr. annuellement.
La charge pour l'intérêt annuel de cet emprunt est donc inférieure à
3,500 fr. par kilomètre.
Le montant de la somme à rembourser, soit 15,000,000 de francs, ne
représente qu'une dette de 58,000 fr. par kilomètre.
Ces deux chiffres ont une réelle éloquence.

LA BALOISE

Compagnie d'assurances contre l'incendie
Capital social: Fr. 10,000,000.
cherche, pour le canton de Vaud, un agent principal avec domicile
à Lausanne, et des agents spéciaux pour les principales localités du
canton. 4129
Les personnes disposées à assumer les fonctions en question, sont
priées d'adresser leurs demandes, avec indication des références, à la
Direction de la Compagnie, à Bâle.

A REMETTRE

de suite, pour cause de maladie, un
bon magasin de nouveautés et de confections
pour dames, dans une ville du canton de Vaud. Conditions très
avantageuses.
S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à
Lausanne, sous R 8535 L. 4131

UN DEMI-SIÈCLE DE SUCCÈS
Le SEUL VÉRITABLE Alcool de Menthe, c'est
L'ALCOOL
de
MENTHE RICQLÈS
de
Recommandé contre les moindres maux. Boisson
hygiénique et rafraîchissante, 53 récompenses. Préservatif
contre les épidémies. Eau de toilette et dentifrice très appréciés.
Fabrique à Lyon. n°5009X-3436
Exiger le nom DE RICQLÈS sur les flacons.

VENTE D'IMMEUBLES DE RAPPORT
A Payerne, le jeudi 6 août 1891, à 5 heures de l'après-midi,
à la pinte communale « La Vente », le liquidateur de la dissolution de
F. Chevalley, boulangier, vendra aux enchères publiques:
Rue de Lausanne, bâtiment taxé 23,760 fr., ayant logements, maga-
sin, cave et boulangerie.
Rue des Deux-Tours, écurie, demi de grange et place, taxés
3430 francs.
Lire les conditions au Greffe du Tribunal, étude du notaire Bersier, à
Payerne. 4055
Ph. De Dompierre, liquid.

Le Guide-Journal de Lausanne

AVEC CARTE DES ENVIRONS DE LA VILLE
PUBLIÉ PAR LA
Société pour le Développement de Lausanne
est mis gratuitement à la disposition du public, à l'Athénée,
tous les jours de 11 heures à midi.

F. Payot, libraire, rue de Bourg, 1, Lausanne.

PUBLICATIONS OFFICIELLES

à l'occasion du
sixième centenaire de la Confédération Suisse.
Hilty, D^r C., Les Constitutions fédérales de la Confédération Suisse.
Exposé histor. écrit sur la demande du Conseil fédéral, 1 vol. gr. 8°.
480 pages avec reproduction des deux traités d'alliance les plus
anciens. fr. 3.
Cesati, D^r W., Les origines de la Confédération Suisse à l'occasion
du sixième centenaire de la première alliance perpétuelle ou 1^{er} août
1291, rédigé sur l'ordre du Conseil fédéral suisse, traduit par J. C.
Ducommun. 1 vol. gr. 8°, 40 feuilles avec reproduction des trois
premières traités d'alliance et avec une carte. fr. 7.
Médaille commémorative officielle gravée sur l'ordre du
Conseil fédéral à l'occasion du sixième centenaire de la Confédération
Suisse, en bronze, diamètre 68^{mm} avec écuil. fr. 8.

**Album officiel illustré ou Cortège historique de la fête de la fonda-
tion de Berne.** fr. 2.
Mullien, Frédéric E., Histoire de Berne, 1191 à 1891. Ecrite en
commémoration du sept centième anniversaire de la fondation de la
ville de Berne, 8°, 217 pages. fr. 2.

F. PAYOT, libraire-éditeur, LAUSANNE.

Collection d'objets d'art Vincent, à Constance

La célèbre COLLECTION D'OBJETS D'ART, fondée
en 1816, consistant en plus de 500 peintures anciennes
sur verre, majoliques italiennes, verres émaillés et bi-
seautés, ouvrages en grès, fayences, europ. et orient.
porcelaines, argenterie, sculptures en ivoire et en
bois, tableaux, armes, monnaies, meubles, armures,
livres, etc., dont une grande partie provient de l'an-
cien palais épiscopal à Meersburg, sera vendue, pour
cause de partage de succession, aux enchères du 10 au 16 sep-
tembre 1891, à Constance, sur le lac de Constance, par le
notaire du grand-duché de Bade M. A. Dietrich, sous la direction
du sous-séjour. 4139
Prix du catalogue contenant 25 phototypies (1236 n°), 5 marks.
J. M. Heberle (H. Lempertz' Sohne), Cologne.

En vente, à Lausanne, chez M.
E. Demartines, nég., M. Feyler,
pharm., M. Rehm, pharm., M. Ni-
cati, pharm., Palud, M. Grandjean,
pharm., M. E. Burnand, pharm., M.
Kuenzi, pharm., M. Hinderer,
pharm., square de Goergeste, M.
Morin, pharm. Ste-Croix, MM.
Mitrux et fils, nég.; Oron, Mar-
milord, nég.; Cossonay, Fontan-
naz, pharm.; Valloz, pharm.; Addor,
pharm.; Granges-Marnand,
Caramello, nég.; E. Desmoules,
nég.; Lucens, Mitrux-Bridor,
nég.; Lucens, Mitrux-Bridor,
Orbe, Clément, phr. Vevay, Aug.
Caspari, pharm., G. Nardet, pharm.,
rue du Centre; Avenches, phar-
macie Caspari, G. Pfeiffer, nég.;
Montreux, Schmidt, pharm.;
Sauter, Golay, boulangier; Cla-
rens, Buhler, pharm. 1

Royal Windsor

LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
Avez-vous des Cheveux gris?
Avez-vous des Pellicules?
Vos Cheveux sont-ils faibles
ou tombent-ils?
Employez le ROYAL WINDSOR qui rend aux Cheveux gris la
couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des
Cheveux et fait disparaître les Pellicules. C'est le SEUL Régéné-
rateur des Cheveux méridien. Résultats incalculables. — Vente
toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR.
— Se trouve chez Colporteurs, Parfumeurs, en flacons et demi-flacons.
Entrepôt: 22, rue de l'Écluse, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations
Se trouve à Lausanne, chez M. Robin, coiff. 27, rue de Bourg.
A. Guehl, coiff. place de la Riponne; Ed. Braun, coiff.-parf. Palud
21; Y. Peterhans, coiffeur-parfumeur, rue Centrale 3, et à Sta-
Croix chez M. Henri Mayer, coiff.-parf. n°400x-4156

4711

EAU DE COLOGNE
Extrait double
(étiquette vert et or)
réputé la meilleure et ayant ob-
tenu le seul premier prix à l'ex-
position de Cologne.
FERD. MÜLLERS
Rue de la Cloche No. 4711
COLOGNE.

BOUTEILLES

Bouteilles en tous genres, en
verre noir, rouge et mi-
laine, litres et demi-
litres scellés sont offertes
par la maison
Voegeli-Haas & Cie
A ZURICH
seuls représentants de la nouvelle
VERRENERIE A BULACH
près de Zurich. 4127

Apprenti de commerce

Une librairie et papeterie des
bords du lac demande un jeune
homme honnête, actif, instruit,
intelligent et possédant une belle
écriture, comme apprenti.
Adresser offres sous chiffre G
8445 L, à l'agence de publicité
Haasenstein & Vogler, Lau-
sanne. 4087

UN COMPTABLE

[4078] au courant des affaires, dési-
rant place, soit bureau ou voyage.
Bonnes références. Ecrire sous
Ce 8431 L, à l'agence de publicité
Haasenstein & Vogler, Lau-
sanne.

A VENDRE

un bateau à vapeur en par-
fait état, pouvant être utilisé de
suite. S'adres. Chalet Margue-
rite, Thonon. 4054

UN jeune Wurtembergeois

[4149] sachant le français et ayant
fait son apprentissage, cherche
une place dans une banque ou
dans une maison de commerce.
Pour commencer, il entrerait com-
me volontaire pendant deux mois.
S'adresser à M. E. Guillemin, à
la Perraudette, ou à M. E. Tissot,
banquier, Lausanne.

Une jeune Anglaise

[4144] ayant été deux ans à Stutt-
gart et connaissant bien la musi-
que, cherche une place dans une
famille auprès de jeunes enfants.
S'adr. à Mme Chabert-Félix, les
Fougères, Lausanne.
4101. Pour deux enfants de 2 et
de 5 ans, on demande une
bonne expérimentée
habile à la couture et si possible
sachant l'anglais. Les meilleures
références sont exigées.
Ecrire poste restante, C. C. F.,
Lausanne.

4137. On demande

UNE BONNE CAVE
si possible avec l'eau et dépendan-
ces, le tout au centre de la ville.
S'adr. à l'agence de publicité
Haasenstein & Vogler, Lausanne,
sous E 8537 L. fr. 2.

ON DEMANDE

[4145] à louer pour deux mois à
une campagne près Sion un petit
équipage composé d'une petite
voiture et d'un âne ou d'un
petit cheval très doux, pouvant
être conduit par des dames. S'adr.
sous H 962 F, à l'agence de publi-
cité Haasenstein & Vogler,
Fribourg.

4147. On cherche à repren- dre, à Lausanne.

un commerce
ayant une bonne clientèle.
Adresser les offres, avec chiffre
approximatif de la reprise, à l'ag-
ence de publicité Haasenstein
& Vogler, Lausanne, sous chi-
fre B 8579 L.

Terrain à bâtir.

4140. A vendre à Lausanne,
dans une magnifique exposition,
un beau terrain de 13 ares 35 me-
tres, soit 148 perches. Bonnes con-
ditions.
S'adres. au bureau du notaire
Ponaz, Palud 24, Lausanne.

AVENCHE

[4138] une paire de jeunes
chiens d'arrêt d'une année (race
braque français). S'adresser à M.
Joseph Héritier, régisseur, cam-
pagne le Chalet, près Morges.

AVIS AUX CHASSEURS

4135. A vendre un bon chien
d'arrêt ayant fait la chasse et
un bon chien courant ayant fait
deux chasses. Prix modérés.
S'adres. M. Jean Lohri, Aven-
ches.

Voitures neuves et d'oc- casion pour grands et petits chevaux.

Vente et achat, location, échange
et réparations.
Ravenel, Eaux-Vives 39,
Genève. 2264

Chars à vendre.

3908. A vendre une vingtaine
de gros chars de camionnage avec
et sans ressorts.
S'adresser à la Fabrique
Henri Nestlé, à Payerne.

CHEVAUX

A vendre deux chevaux anglo-
saxons, 5 et 6 ans, taille 1^{er} 56, s'at-
telant bien et ne craignent pas les
machines. Prix 9800 fr. S'adresser
chez M. Charles Bartholin, à
Versoix. n°714x-3937

A vendre d'occasion

[4089] une pompe pour puits,
volant de 162 cm. diam., débit 5
litres. Une pompe de jardin
avec tuyaux. S'adres. Brugger,
Morges.

Etablissement d'horticulture à vendre ou à louer

[3745] dans une ville commer-
çante des bords du Léman. Belle
propriété en plein rapport dans
une exposition avantageuse.
S'adresser à M. Krayenbühl,
notaire, Lausanne.

A louer pour le 20 octobre

Campagne sur la route
d'Orchys, 8 pièces et dépendan-
ces, grand jardin, vue superbe.
S'adr. à MM. de la Harpe
& Chatelanat, rue de Bourg
33. 4031

A REMETTRE

[4141] pour cause de cessation de
commerce, un bon et ancien ma-
gasin de modes, dans une des pre-
mières villes du canton de Vaud.
S'adresser par écrit à Orell
Fussli, annonces, à Lau-
sanne, sous O 1190 L.

CERCUEILS

en tous genres et à tous prix
Transports funèbres.
F. Messenmuller.
156. La maison se charge
dans n'importe quelle localité
de toutes les formalités et
fournitures pour transport et
funérailles de toutes classes.
Adr. télégr.: Cercueils, Lau-
sanne. — Téléphone.